

L'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LES FONCTIONS PUBLIQUES :

De la loi à sa mise en oeuvre

Formation ayant obtenu le label « Ecole de la GRH »
le 8 juillet 2008



Public :

- Directeurs des ressources humaines
- Secrétaires généraux
- Chefs de service
- Responsables des services sociaux
- Tout agent impliqué dans la problématique d'intégration des personnes handicapées.

Objectifs:

A l'issue du stage, les participants connaîtront :

- les textes applicables dans la fonction publique
- les droits des personnes handicapées
- les différentes formes de handicap
- les aspects psychologiques, les attitudes et représentations à l'égard des personnes handicapées
- les principes de l'ergonomie et de l'adaptation des locaux et du poste de travail
- les modalités de reclassement et de maintien dans l'emploi.

Programme :

1. De qui parle t-on? Des textes à l'éthique

Approche générale et juridique, réflexion sur le droit, l'éthique et le handicap

2. Du regard à la relation au handicap

Approche psychologique

3. Accueil au travail et partage

Approche pratique et évolution du regard : accueil au travail, accessibilité, ergonomie, insertion, reclassement, centres de ressources

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques, échanges de pratiques, débats, discussions, jeu de rôle
- Vidéo, diaporamas

Code 10.076

- 4 jours (2+2)

- **16-17 novembre
et 1er-2 décembre
2010**

- Inscription jusqu'au :
15 octobre 2010

- Intervenants :
Experts issus des
trois fonctions
publiques et du mon-
de associatif

Stage proposé dans le
cadre des
rencontres du réseau
des écoles de service
public